



---

## COMMUNIQUÉ

---

*Pour diffusion immédiate*

### Élections municipales

**LES TÉMISCABITIBIENS SONT INVITÉS À INTERPELLER LES  
CANDIDATS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

**Rouyn-Noranda, le 19 octobre 2005** – Le Conseil régional de l'environnement de L'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), en collaboration avec le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), invite aujourd'hui les témiscabitiens à profiter des derniers jours avant les élections municipales pour interpellier les candidats sur leurs engagements en environnement.

Les élus municipaux ont un rôle déterminant à jouer en matière de protection de l'environnement. Ils ont le pouvoir et la responsabilité de mettre en place des politiques appropriées visant par exemple à préserver la qualité de l'eau, à réduire les déchets, à protéger les milieux naturels et à développer des modes de transport durable.

Demandez aux élus municipaux ce qu'ils entendent faire pour protéger votre environnement, votre santé et votre qualité de vie. Utilisez le guide *L'environnement... ça commence dans ma ville!* En plus de vous proposer des exemples de questions que vous pouvez adresser aux élus municipaux, ce guide présente de manière simple et pratique les compétences municipales en matière d'environnement.

Le CREAT croit qu'en plus de faire de petits gestes quotidiens chez eux, les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue peuvent jouer un rôle déterminant en demandant l'adoption et l'application de politiques environnementales novatrices en matière d'environnement dans leur municipalité.

Pour consulter le guide portant sur les compétences municipales en environnement, visitez le site du RNCREQ à l'adresse suivante : [www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)

- 30 -

Pour toutes informations complémentaires, veuillez communiquer,  
Madame Jacinthe Châteauvert, présidente du CREAT  
(819) 333-4764 (résidence)  
(819) 339-7521 (bureau)